



SEANCE DU 13 AVRIL 2018

Date d'envoi de la convocation : 06/04/2018

Nombre de membres : 221
Nombre de présents : 160
Nombre de votants : 186
(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Luc DUFOUR

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 13 Avril, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 17 h 00 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, BELLAMY Robert suppléant de AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, Gilbert LEBUNETEL suppléant d'ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELIN Yves, BALDACCI Nathalie (jusqu'à 19h50), BARBEY Hubert, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, JAME Dominique suppléant de BRECZY Rolande, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CASTELETIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, CHARDOT Jean-Pierre (à partir de 17h45), CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain (à partir de 18h10), CUNY Daniel, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAPLACE Henry, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DRUEZ Yveline, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAGNEN Sébastien (à partir de 17h30), FAUCHON Patrick (à partir de 17h45), FAUDEMERE Christian, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, AUBERT Daniel suppléant de GANCEL Daniel, Daniel BELLAMY suppléant de GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, MEDARD Monique suppléante de GILLES Geneviève, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSELIN Albert, GOSELIN-FLEURY Geneviève (jusqu'à 19h50), GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUERARD Jacqueline, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René, HAYE Laurent (jusqu'à 19h57), HEBERT Dominique (à partir de 17h35), GIROUX Bernard suppléant d'HENRY Yves, HOULLEGATTE Jean-Michel (jusqu'à 18h45), CATELAIN Pierre suppléant d'HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël (jusqu'à 19h40), LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean (jusqu'à 19h37), LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LE BRUN Bernadette, OLIVIER Patrice suppléant de LE DANOIS Francis, LEMONNYER Florence (à partir de 17h25), LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul (à partir de 18h07), LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEJAMTEL Ralph, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric (à partir de 17h30), LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle, MARTIN Serge, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, LEFEVRE Sylvie suppléante de MOUCHEL Jean-Marie (à partir de 17 h 50), NICOLAÏ Michel, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice (à partir de 18h04), ROUSSEAU Roger, ROUSVOAL Camille, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles (à partir de 17h50), SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, TIFFREAU Danièle, TRAVERS Hélène (à partir de 18h), VALENTIN Jean-Louis, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno.

Ont donné procurations :

BASTIAN Frédéric à Dominique HEBERT (à partir de 17h35, à l'arrivée de M.HEBERT)
BAUDIN Philippe à Arnaud CATHERINE
BURNOUF Hervé à Claudine SOURISSE
CAPELLE Jacques à Jacques VIGER
CATHERINE Christian à Régine BESUELLE
CAUVIN Bernard à Martine GRUNEWALD
CAUVIN Joseph à Martial MAIGNANT
CROIZER Alain à Jacques COQUELIN (jusqu'à 18h10)
DELAUNAY Sylvie à Gilbert LEPOITTEVIN
FEUARDANT Marc à Jean-Luc PELLERIN
GODEFROY Annick à Isabelle MARIVAUX
GOSSELIN-FLEURY Geneviève à Benoît ARRIVE (à partir de 19h50)
GOUREMAN Paul à Hervé FEUILLY
GUERIN Alain à Elisabeth BURNOUF
HOULLEGATTE Jean-Michel à Christiane HUBERT (à partir de 18h45)
JOUAUX Joël à Jacky MARIE (à partir de 19h40)
JOURDAIN Patrick à Gérard CHEVEREAU
LEBEL Didier à Jean-Pierre CHARDOT (à partir de 17h45, à l'arrivée de Monsieur CHARDOT)
LEFAIX-VERON Odile à LAINE Sylvie
LEGOUPIL Jean-Claude à Philippe ANNE
LERECULEY Daniel à Jean LAGARDE (jusqu'à 19h37, au départ de M.LAGARDE)
LOUISET Michel à Guylaine GODIN
MARTIN Yvonne à Jean HAMELIN
ONFROY Jacques à Hervé FONTAINE
REBOURS Sébastien à Pierre MESNIL
REVERT Sandrine à Guy LECHEVALIER
RODRIGUEZ Fabrice à Anne-Marie GOLSE (jusqu'à 18h04)
ROUSSEL Pascal à Cyril BOURDON
ROUXEL André à Nelly SEBIRE
THEVENY Marianne à Marie-Claude GESNOUIN (à partir de 17h40)
TISON Franck à Sébastien FAGNEN (à partir de 17h30, à l'arrivée de M.FAGNEN)
VARENNE Valérie à Richard DELESTRE
VIGNET Hubert à Louis POUTAS
VIVIER Nicolas à Florence LEMONNYER (à partir de 17h25, à l'arrivée de Mme LEMONNYER).

Excusés :

BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BROQUET Patrick, BUTTET Guy, COLLAS Hubert, DUBOST Michel, DUPONT Claude, FALAIZE Marie-Hélène, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, HUET Fabrice, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LALOE Evelyne, LAMOTTE Jean-François, LAUNOY Claudie, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEFRANC Bertrand, LEMARÉCHAL Michel, POIDEVIN Hugo, TARDIF Thierry.

Délibération n° 2018-056

OBJET : Pôle de proximité des Pieux – Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Exposé

Le pôle de proximité des Pieux gère depuis plusieurs années ses investissements par le biais d'autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) :

- les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles ne peuvent être révisées ou ajustées que par délibération du Conseil communautaire.
- les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre et la limite des autorisations de programme correspondantes. Les crédits de paiement non réalisés sont reportés sur l'exercice suivant, dans la limite de la durée de l'autorisation de programme.

- l'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement. La situation des AP/CP donne lieu à un état joint aux documents budgétaires.

Suite aux délibérations n°2017-122 du conseil communautaire du 29 juin 2017 rétrocédant la compétence voirie aux communes et, 2017-266 du conseil communautaire du 07 décembre 2017, portant assujettissement à la TVA du budget annexe de l'assainissement, il convient d'ajuster les autorisations de programme comme suit, les annexes à la présente délibération détaillent les affectations.

Investissements Grand Chantier – AP/CP n° 001-2009 – Modification n° 12

Par délibération n° 2009-099 du 11 décembre 2009, le Conseil Communautaire a créé l'autorisation de programme n° 001-2009 portant sur les investissements labellisés Grand Chantier et a affecté les crédits de paiement correspondants.

La majorité des opérations sont terminées ou en phase d'être réceptionnées. Trois opérations sont encore en cours.

L'annexe 1 ajuste l'autorisation de programme n° 001-2009 et les crédits de paiements par budgets et opérations.

Les ajustements du montant de l'AP portent sur la modification de l'assujettissement à la TVA du budget annexe de l'assainissement.

Bâtiments structurels du Port - AP/CP n° 002-2013 - Modification n° 6

Par délibération n° 2013-078 du 27 septembre 2013, le Conseil communautaire a créé l'Autorisation de programme n° 002-2013 pour répondre à la pluri annualité du projet d'aménagement du port concernant la construction des bâtiments structurels : gare maritime, bureau du port et locaux commerciaux.

Ces travaux ont reçu un début d'exécution fin 2013, tous les bâtiments sont maintenant livrés. Il reste à réaliser les aménagements intérieurs des cases commerciales. Certaines sont attribuées et d'autres sont en cours d'attribution.

Le montant de l'autorisation de programme est inchangé. Les crédits de paiement 2017 non réalisés sont reportés en 2018.

Fonds de concours - AP/CP n° 003-2016 – Modification n° 3

Le Conseil communautaire, le 7 mars 2016, décidait de créer l'autorisation de programme n° 003-2016 pour l'attribution de fonds de concours aux communes dans le cadre de la réalisation des projets communaux dépassant l'intérêt communal, éligibles à la délibération n° 2015-087 du 2 octobre 2015.

Plusieurs communes concernées ont produit les fiches opérations avec leurs dépenses et recettes visées du Centre des finances publiques ou avec des plans de financement actualisés.

Le montant de l'autorisation de programme est inchangé. Les crédits de paiement 2017 non réalisés sont reportés en 2018.

Aménagements de Bourgs - AP/CP n° 004-2016 – Modification n° 3

Par délibération n° 2016-012 du 7 mars 2016, le Conseil communautaire a décidé d'établir une programmation pluriannuelle des aménagements de bourg à réaliser sur le territoire de la

Communauté de communes des Pieux et de créer à cet effet une Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) n° 004-2016.

Suite à la délibération n°2017-122 du conseil communautaire du 29 juin 2017 rétrocédant la compétence voirie aux communes, il convient de clôturer l'autorisation de programme n° 004-2016.

Ad'Ap communaux – AP/CP n° 005-2016 – Modification n° 2

Par délibération n° 081-2016 du 30 septembre 2016, le Conseil communautaire a décidé d'aider les communes dans la réalisation de leur Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) et de créer à cet effet une Autorisation de Programme et Crédits de paiement n° 005-2016.

Si la majorité des programmes est en cours, l'avancement n'a pas permis de réunir toutes les conditions nécessaires à l'appel des fonds de concours inscrits en crédits de paiement 2017.

Le montant de l'autorisation de programme est inchangé. Les crédits de paiement 2017 non réalisés sont reportés en 2018.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n° 2009-099 du 11 décembre 2009, n° 2010-002 du 28 janvier 2010, n° 2011-003 du 27 janvier 2011, n° 2011-047 du 24 juin 2011, n° 2012-003 du 26 janvier 2012, n° 2013-002 du 14 février 2013, n° 2014-006 du 20 février 2014, n° 2015-005 du 13 mars 2015, n° 2015-112 du 11 décembre 2015 et n° 2016-009 du 7 mars 2016 portant création et modification de l'autorisation de programme n° 001-2009.

Vu les délibérations numéros 2013-078 du 27 septembre 2013, 2014-007 du 20 février 2014, 2014-089 du 20 juin 2014, 2015-008 du 13 mars 2015, 2016-007 du 7 mars 2016 et 2016-125 du 9 décembre 2016 portant création et modification de l'autorisation de programme n°002-2013

Vu les délibérations numéros 2016-011 du 7 mars 2016, 2016-025 du 1^{er} avril 2016, 2016-080 du 30 septembre 2016 portant création et modification de l'autorisation de programme n°003-2016

Vu les délibérations n° 012-2016 du 30 septembre 2016 et 2016-126 du 9 décembre 2016 du Conseil communautaire portant création et modification de l'autorisation de programme n° 004-2016,

Vu les délibérations numéros 2016-081 du 30 septembre 2016 et 2016-124 du 9 décembre 2016 portant création et modification de l'autorisation de programme n°005-2016,

Vu la délibération n° 2017-122 du 29 juin 2017 du Conseil communautaire portant orientation sur la restitution des compétences optionnelles,

Vu la délibération n° 2017-266 du 7 décembre 2017 du Conseil communautaire portant assujettissement à TVA du budget annexe de l'assainissement,

Vu la délibération n° 2017-271 du 7 décembre 2017 du Conseil communautaire portant modification des autorisations de programmes du pôle de proximité des Pieux,

Vu l'avis favorable de la commission de territoire du Pôle de proximité des Pieux,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité (Pour : 187 – Contre : 0 – Abstentions : 14) :

- **Approuve** la modification de l'autorisation de programme et des crédits de paiement tel que présenté aux annexes 1 à 4,
- **Approuve** la clôture de l'autorisation de programme n° 004-2016,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018, du budget principal et des budgets annexes concernés, et seront inscrits aux budgets suivants,
- **Prend acte** que ces autorisations de programme seront ajustées ou révisées sur délibération expresse du Conseil communautaire,
- **Dit** que les crédits de paiement non réalisés seront automatiquement reportés sur l'exercice suivant, dans la limite de la durée de l'autorisation de programme,
- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
 après réception en Sous-Préfecture
 le : 26/04/2018
 et publication ou notification
 du : 20/04/2018



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

PJ : liste des tableaux des AP-CP

Budget eau (montant HT)

Opération	Affectation de l'AP	Pour mémoire avant création AP	Dél 2009 099 du 11/12/2009 Création	Dél 2010 002 du 28/01/2010 Modif 1	Dél 2011 003 du 27/01/2011 Modif 2	Total AP HT Modif 11	Total AP TTC Modif 12	Cumul réalisé 2009 à 2017	CP 2018 budgétisés (Cp2018+CP2017 non réalisés) Modif 12	CP 2019
GC 402	Usine de Teurthéville	56 843,42 €		2 390 000,00 €	2 421 020,00 €	2 574 743,17 €	2 578 535,64 €	2 572 535,64 €	6 000,00 €	0,00 €
GC 413	Surpresseur croix du silet & groupe électrogène			2 300 000,00 €	2 356 020,00 €	2 430 242,93 €	2 430 243,93 €	2 424 243,93 €	6 000,00 €	
GC 410	Parc stationnement Flamanville - dévoisement, sécurisation			90 000,00 €	65 000,00 €	65 066,12 €	65 066,12 €	65 066,12 €		
GC 404	Gymnase - Flamanville - Extension					64 568,52 €	64 568,52 €	64 568,52 €		
GC 408	RPI de Solteville - Extension					14 865,60 €	14 865,60 €	14 865,60 €		
GC 414	Bas de Diélette					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
GC 416	PSLA					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
						0,00 €	3 791,47 €	3 791,47 €		

Recettes										
	Subvention d'équipement EDF	15 172,01 €		2 390 000,00 €	2 421 020,00 €	2 848 881,30 €	2 848 881,30 €	2 848 881,30 €		0,00 €
	Subvention du budget principal Grand chantier			90 000,00 €	65 000,00 €	63 000,00 €	63 000,00 €	63 000,00 €		
	Avance/emprunt taux zéro AESN			770 000,00 €	956 020,00 €	1 785 826,17 €	1 785 826,17 €	1 785 826,17 €		
	Subvention AESN			460 000,00 €	470 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Subvention Conseil Général	15 172,01 €		840 000,00 €	700 000,00 €	800 000,00 €	800 000,00 €	800 000,00 €		
	Autres financements			230 000,00 €	230 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €		
				230 000,00 €	230 000,00 €	55,13 €	55,13 €	55,13 €		
	Besoin de financement du Budget annexe de l'eau	41 671,41 €		0,00 €	0,00 €	-274 138,13 €	-274 138,13 €	-276 345,66 €		0,00 €

Budget assainissement (montant HT)

Opération	Affectation de l'AP	Pour mémoire avant création AP	Dél 2009 099 du 11/12/2009 Création	Dél 2010 002 du 28/01/2010 Modif 1	Dél 2011 003 du 27/01/2011 Modif 2	Total AP TTC Modif 11	Total AP HT Modif 12	Cumul réalisé 2009 à 2017	CP 2018 budgétisés (Cp2018+CP2017 non réalisés) Modif 12	CP 2019
GC 404	Gymnase Flamanville - dévoisement	67 585,84 €				102 628,97 €	90 628,97 €	30 628,97 €	60 000,00 €	0,00 €
GC 414	Bas de Diélette - Poste relèvement					30 628,97 €	30 628,97 €	30 628,97 €		
GC 410	Parc stationnement Flamanville - sécurisation					72 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €	
						0,00 €	0,00 €	0,00 €		
						0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Recettes										
	Subvention du budget principal Grand chantier	0,00 €				102 628,97 €	0,00 €	30 628,97 €		0,00 €
	Besoin de financement du Budget annexe de l'assainissement	67 585,84 €				102 628,97 €	90 628,97 €	30 628,97 €		0,00 €

AUTORISATION DE PROGRAMME N°002-2013 - TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE BATIMENTS SUR LE PORT DE DIELETTE - Modification n° 6

Budget port (montants HT)

Affectation de l'AP		Dél 2016-007 du 07/03/2016 Modif n° 4	TOTAL HT AP ajustée Modif n° 5	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	CP 2018 budgétisés (Cp2018+CP 2017 non réalisés)
Opération 100	Dépenses	4 700 000,00 €	4 800 000,00 €	123 145,78 €	838 675,87 €	2 587 181,64 €	874 060,36 €	235 425,02 €
	Travaux pour la construction de bâtiments sur le port de Dielette	4 700 000,00 €	4 800 000,00 €	123 145,78 €	838 675,87 €	2 587 181,64 €	874 060,36 €	235 425,02 €
Recettes		684 265,00 €	684 265,00 €	0,00 €	145 279,50 €	150 511,00 €	388 474,50 €	0,00 €
Subventions Etat - DETR (bureau du port et gare maritime)		484 265,00 €	484 265,00 €	0,00 €	145 279,50 €	0,00 €	338 985,50 €	0,00 €
Subventions Conseil Régional (bureau du port)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Subventions Conseil Général (bureau du port et gare marit.)		200 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	150 511,00 €	49 489,00 €	0,00 €
Autofinancement		4 015 735,00 €	4 115 735,00 €	123 145,78 €	693 396,37 €	2 436 670,64 €	485 585,86 €	235 425,02 €

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 26/04/2018
et publication ou notification
du : 20/04/2018

MODIFICATION N° 3 DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 003-2016
Fonds de concours - Projets communaux

Opération budgétaire n° 600

Budget principal (montant TTC)

Commune	Affectation	Catégorie Eligibilité	Total AP TTC Modif n°3 du 07/12/2017	Réalisé 2016 pour mémoire	Réalisé 2017 pour mémoire	CP 2018 budgétisés (CP2018 + CP2017 non réalisés)
Flamanville	Réhabilitation 8 logements Cité Sainte Barbe	Logt G Chantier	193 464,84 €	193 464,84 €		
Flamanville	Réhabilitation 3 logements Cité Sainte Barbe	Logt G Chantier	33 025,14 €	33 025,14 €		
Flamanville	Croiselleries 1 - Voiries 20 logements HLM	Logt Sociaux GC	207 106,70 €	207 106,70 €		
Flamanville	Croiselleries 2 - Voiries 8 logements HLM	Logt Sociaux GC	40 254,10 €	40 254,10 €		
Flamanville	Construction ALSH	Enfance GC	605 193,33 €	605 193,33 €		
Flamanville	Restructuration extension EHPAD	Unique/Struc	1 467 029,70 €	440 108,91 €		1 026 920,79 €
Flamanville	Extension gendarmerie	Structurant	913 000,00 €			913 000,00 €
Grosville	Construction Garderie + 2 salles TAP	Enfance	191 561,00 €	57 468,30 €		134 092,70 €
Héauville	Acquisition et réhabilitation d'un logement	Logt G Chantier	63 900,58 €	63 900,58 €		
Les Pieux	ZAC VRD 22 logements sociaux	Logt Sociaux GC	186 304,97 €	186 304,97 €		
Les Pieux	Espace culturel	Unique/Struc	1 466 461,01 €	1 466 461,01 €		
Les Pieux	Construction CLSH - Pôle enfance	Enfance GC	704 803,13 €	211 440,94 €		493 362,19 €
Siouville Hague	Construction de 3 gîtes de mer	Logt G Chantier	14 253,58 €	14 253,58 €		
Siouville Hague	Garderie péri scolaire et CLSH	Enfance	69 263,76 €			69 263,76 €
Sotteville	Accueil périscolaire CLSH	Enfance GC	121 997,91 €		36 599,37 €	85 398,54 €
Surtainville	4 pavillons et aménagement 6 parcelles	Logt G Chantier	52 616,33 €	52 616,33 €		

Surtainville	Garderie péri scolaire et CLSH	Enfance GC	52 519,32 €	52 519,32 €	
			6 382 755,40 €	3 624 118,05 €	36 599,37 €
					2 722 037,98 €

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : *26/04/2018*
et publication ou notification
du : *20/04/2018*

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 004-2016 - Modification n°3
Aménagements de Bourg

Opération budgétaire n° 601**Budget principal (montant TTC)**

Affectation	Projet	Dél 2016-12 du 7/3/2016 Création	Dél 2016-126 du 9/12/2016 Modif n°1	Total AP TTC Modif n°2	CP 2016 Pour mémoire Dél 2016-126 Modif 1	Réalisé 2016 pour mémoire	Réalisé 2017 pour mémoire	CP 2017 Pour mémoire Dél 012-2016 Modif 1	CP 2017 Modif n°2	CP 2018 Pour mémoire Dél 012-2016 Modif 1	CP 2018 Modif 2	CP 2019 Pour mémoire Dél 012-2016 Modif 1	CP 2019 Modif 2
Briqueboscq	Bourg - parking activités scolaires bus, personnel	115 000,00 €	144 200,00 €	144 200,00 €	144 200,00 €	0,00 €	0,00 €	144 200,00 €	0,00 €	144 200,00 €	144 200,00 €	144 200,00 €	
Briqueboscq	Bourg - Abords et parking salle convivialité	150 000,00 €	196 000,00 €	196 000,00 €	196 000,00 €	0,00 €	24 337,51 €	196 000,00 €	98 000,00 €	196 000,00 €	98 000,00 €		
Flamanville	Bourg - Parking du rafiot	372 000,00 €	372 000,00 €	372 000,00 €	372 000,00 €	0,00 €	871,73 €	372 000,00 €	25 000,00 €	372 000,00 €	347 000,00 €		
Flamanville	Bourg - Rue de la coquoise (études)	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	40 000,00 €		
Grosville	Bourg - rue des écoles, Trottoirs, parkings, plateau accompagnement RS	150 000,00 €	196 000,00 €	196 000,00 €	196 000,00 €	0,00 €	414,53 €	196 000,00 €	0,00 €	196 000,00 €	196 000,00 €		
Helleville	Bourg - Parking église, abords salle convivialité	330 000,00 €	360 000,00 €	360 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	76 202,79 €	280 000,00 €	100 000,00 €	50 000,00 €	260 000,00 €		
Les Pleux	Bourg - Aménagement de la Place du petit bourg	490 000,00 €	490 000,00 €	490 000,00 €	490 000,00 €	0,00 €	1 237,49 €	50 000,00 €	50 000,00 €	440 000,00 €	440 000,00 €		
Sinville Hague	Bourg - Boulevard Deveaud, boulevard Cornat	1 500 000,00 €	1 528 000,00 €	1 528 000,00 €	100 000,00 €	12 003,17 €	45 792,04 €	100 000,00 €	100 000,00 €	628 000,00 €	800 000,00 €	700 000,00 €	615 996,83 €
Soiteville	Bourg - Aménagement	350 000,00 €	315 000,00 €	315 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	536,45 €	265 000,00 €	50 000,00 €	330 000,00 €	265 000,00 €		
Surtainville	Bourg - Aménagement d'ensemble	700 000,00 €	737 250,00 €	737 250,00 €	70 000,00 €	2 707,48 €	11 247,89 €	337 250,00 €	50 000,00 €	672 000,00 €	684 542,52 €		
Treauville	Bourg - Aménagement d'ensemble	920 000,00 €	1 015 000,00 €	1 015 000,00 €	50 000,00 €	4 264,68 €	10 059,66 €	150 000,00 €	50 000,00 €	672 000,00 €	900 000,00 €	145 000,00 €	60 735,32 €
	Total autorisation de programme	5 127 000,00 €	5 403 450,00 €	5 403 450,00 €	300 000,00 €	18 975,33 €	170 700,09 €	2 140 450,00 €	533 000,00 €	2 120 000,00 €	4 174 742,52 €	843 000,00 €	676 732,15 €

3 349 542,52 €

3 349 542,52 €

Budget eau (montant HT)

Affectation	Projet	Dél 2016-12 du 7/3/2016 Création	Dél 2016-126 du 9/12/2016 Modif n°1	Total AP TTC Modif n°2	CP 2016 Pour mémoire Dél 2016-126 Modif 1	Réalisé 2016 pour mémoire	Réalisé 2017 pour mémoire	CP 2017 Pour mémoire Dél 012-2016 Modif 1	CP 2017 Modif n°2	CP 2018 Pour mémoire Dél 012-2016 Modif 1	CP 2018 Modif 2	CP 2019 Pour mémoire Dél 012-2016 Modif 1	CP 2019 Modif 2
Briqueboscq	Bourg - parking activités scolaires bus, personnel	23 100,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €		
Les Pleux	Bourg - Aménagement de la Place du petit bourg	22 500,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 500,00 €	0,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €		
Sinville Hague	Bourg - Boulevard Deveaud, boulevard Cornat	70 000,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	230 000,00 €	0,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €		
Soiteville	Bourg - Aménagement	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €		
Surtainville	Bourg - Aménagement d'ensemble	30 000,00 €	180 250,00 €	180 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	180 250,00 €	0,00 €	180 250,00 €	180 250,00 €		
Treauville	Bourg - Aménagement d'ensemble	0,00 €	210 000,00 €	210 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	210 000,00 €	0,00 €	210 000,00 €	210 000,00 €		
	Total autorisation de programme	190 600,00 €	717 750,00 €	717 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	695 250,00 €	0,00 €	22 500,00 €	717 750,00 €	0,00 €	0,00 €

Budget assainissement (montant TTC)

Affectation	Projet	Dél 2016-12 du 7/3/2016 Création	Dél 2016-126 du 9/12/2016 Modif n°1	Total AP TTC Modif n°2	CP 2016 Pour mémoire Dél 2016-126 Modif 1	Réalisé 2016 pour mémoire	Réalisé 2017 pour mémoire	CP 2017 Pour mémoire Dél 012-2016 Modif 1	CP 2017 Modif n°2	CP 2018 Pour mémoire Dél 012-2016 Modif 1	CP 2018 Modif 2	CP 2019 Pour mémoire Dél 012-2016 Modif 1	CP 2019 Modif 2
Sinville Hague	Bourg - Boulevard Deveaud, boulevard Cornat	62 000,00 €	62 000,00 €	62 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	27 000,00 €	62 000,00 €		
Surtainville	Bourg - Aménagement d'ensemble	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 500,00 €	0,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €		
	Total autorisation de programme	99 500,00 €	99 500,00 €	99 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72 500,00 €	0,00 €	27 000,00 €	99 500,00 €	0,00 €	0,00 €

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture

le : 26/04/2018

et publication ou notification

du : 26/04/2018

Annexe n° 5

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 005-2016 - Modification n° 3
Agendas d'Accessibilité Programmée des Communes membres
Opération budgétaire n° 602

Budget principal (montant TTC)

Affectation	Nombre d'Établissements recevant du public	Total AP TTC Modif n°2	CP2018 budgétisés (CP2018 +CP2017 non réalisés)	CP 2019
BENOISTVILLE	6	32 051,00 €	32 051,00 €	0,00 €
BRICQUEBOSCQ	7	122 516,67 €	23 551,00 €	98 965,67 €
FLAMANVILLE	15	160 680,05 €	98 167,00 €	62 513,05 €
GROSVILLE	7	44 494,00 €	44 494,00 €	0,00 €
HEAUVILLE	4	69 719,00 €	69 719,00 €	0,00 €
HELLEVILLE	3	12 834,00 €	12 834,00 €	0,00 €
LE ROZEL	6	23 021,92 €	12 713,00 €	10 308,92 €
LES PIEUX	19	125 459,06 €	63 091,00 €	62 368,06 €
PIERREVILLE	5	57 524,00 €	57 524,00 €	0,00 €
ST CHRISTOPHE DU FOC	5	12 996,00 €	12 996,00 €	0,00 €
ST GERMAIN LE GAILLARD	5	70 198,59 €	2 804,00 €	67 394,59 €
SILOUVILLE HAGUE	16	84 908,00 €	52 552,00 €	32 356,00 €
SOTTEVILLE	4	8 051,00 €	8 051,00 €	0,00 €
SURTAINVILLE	8	48 943,00 €	48 943,00 €	0,00 €
TREAUVILLE	3	9 279,00 €	9 279,00 €	0,00 €
Total		882 675,29 €	548 769,00 €	333 906,29 €

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 26/04/2016
et publication ou notification
du : 20/04/2016